

Saint-Pantaléon-de-Larche, 19 juin 2020



COMMUNE DE  
SAINT PANTALEON DE LARCHE

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE REOUVERTURE DES ECOLES

Dans le cadre du nouveau protocole sanitaire, le Maire et les directeurs d'écoles ont mis au point les nouvelles conditions d'accueil des enfants au sein des deux groupes scolaires de la commune.

Si les mesures sanitaires ont été allégées, les enfants seront toujours accueillis par groupe de classe tout au long de la journée. Au sein de l'école, la distanciation physique ne s'applique plus pour les maternelles, cependant les mesures d'hygiène restent fortes en particulier, quant au lavage des mains et aux circulations.

Les enfants seront accueillis en cantine de façon échelonnée et par classe. Entre les deux services élémentaires, une désinfection devra être réalisée. La commune va rouvrir ses garderies municipales du matin et du soir aux horaires habituels. De la même façon, la garderie municipale du mercredi matin fonctionnera jusqu'à 12h30 mais l'accueil de loisirs de l'Agglo de pourra pas encore rouvrir ses portes l'après-midi.

La fiche d'inscription pour la garderie du mercredi matin peut être retirée en mairie ou télécharger sur le site Internet de la commune <http://www.st-pantaleon-larche.correze.net/>.

---

### CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - [a.m.oumedjkane@orange.fr](mailto:a.m.oumedjkane@orange.fr)  
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – [fdurie@mairiesaintpantaleon.fr](mailto:fdurie@mairiesaintpantaleon.fr)